

## BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION INTER

Raison Sociale : .....  
Code APE : .....  
Adresse : .....  
Tél : ..... Fax : .....  
Activité principale de l'Entreprise : .....  
Nom du Responsable Formation : .....

Formation choisie	Nom et fonction des participants	Dates	Frais d'inscription

TOTAL H.T    ➡

TVA            ➡

TOTAL T.T.C   ➡


### BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER A OGIP-QUALITE

12 Place Philippe de Girard 59800 LILLE - ou par Mail à [ogip@ogip-qualite.fr](mailto:ogip@ogip-qualite.fr)

➔ en mentionnant, dans le cadre ci-dessous, le destinataire de la facture :

Votre entreprise  
 Votre fonds d'assurance Formation ) Nom : .....  
 Autre ) Adresse : .....

Cachet de l'entreprise

Etabli le .....à.....

Signature

**Important** : Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des CGV d'OGIP QUALITE au verso.

## Conditions Générales de Vente OGIP-QUALITE FORMATION INTER ENTREPRISES

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les rapports entre OGIP-QUALITE et son client, agissant à des fins professionnelles ou personnelles, pour la réalisation de prestations de formations inter entreprises et prévalent sur tout autre document, y compris sur les Conditions Générale d'Achat du client.

Elles ne s'appliquent pas aux prestations de formation intra-entreprise.

### MODALITES D'INSCRIPTION

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide d'un bulletin d'inscription dûment complété et signé et adressé par courrier ou mail à OGIP QUALITE.

A réception du bulletin d'inscription et de l'acompte, une confirmation d'inscription est adressée au client.

15 jours avant le début de la formation, vous recevrez votre convocation avec un plan d'accès au lieu de la formation.

### CONVENTION

Les prestations entrant dans le champ de la formation professionnelle continue font l'objet d'une convention de formation. Dès réception de la commande, une convention de formation en double exemplaire est adressée au client. Un exemplaire de la convention signée et revêtue du cachet de l'entreprise client doit alors être renvoyé à OGIP dans les meilleurs délais.

### PRIX

Les prix sont indiqués Hors Taxes et sont à majorer du taux de TVA applicable en vigueur à la date de facturation.

Les tarifs sont forfaitaires et comprennent : les frais de formation et le support pédagogique.

Les pauses et les déjeuners sont offerts.

### CONDITION DE REGLEMENT

L'inscription n'est définitive que si elle est accompagnée d'un acompte de 20 % de la valeur totale de la formation :

- par chèque à l'ordre d'OGIP QUALITE
- par virement sur le compte suivant :

**BNPPARB LOOS LES LILLE (00901)**

**RIB : 30004 00516 00020463422 41**

**IBAN : FR76 3000 4005 1600 0204 6342 241**

**BIC : BNPAFRPLIL**

Le solde de la formation est à régler à réception de facture adressée en 2 exemplaires au client à l'issue du stage avec une attestation de formation.

Si le client souhaite qu'un organisme collecteur (OPCA) prenne en charge le règlement de la prestation de formation, il devra faire les démarches nécessaires auprès dudit organisme et transmettre l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation par l'OPCO avant le début de la formation.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, le client s'acquittera du solde du coût

de la formation. Si l'attestation de prise en charge de l'OPCA n'est pas reçue à la fin du stage, le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

### RETARD DE PAIEMENT

En cas de paiement tardif du client, une pénalité égale à une fois et demi le taux d'intérêt légal sera due et ce, sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. OGIP ne pratique pas d'escompte.

### ANNULLATION OU REPORT DU FAIT D'OGIP

OGIP QUALITE se réserve le droit de reporter une session pour préserver un meilleur équilibre dans les groupes ou d'annuler pour des raisons générales d'organisation, au plus tard 15 jours avant la date du début de la formation.

### ANNULLATION DU FAIT DU CLIENT

Toute annulation doit être communiquée par écrit.

- Si une annulation intervient jusqu'à 20 jours calendaires avant le début de la session, OGIP QUALITE procédera au remboursement de l'acompte ou au report à une session ultérieure.
- Si l'annulation intervient moins de 20 jours calendaires avant le début de la session, OGIP QUALITE facturera directement au client la totalité du prix de la prestation.

### NIVEAU RE REQUIS ET OBJECTIFS

OGIP QUALITE définit dans ses programmes de formation les objectifs et le niveau de pré-requis nécessaire pour suivre les stages proposés. Il appartient alors au Client d'évaluer ses besoins et de vérifier si les stagiaires inscrits ont bien le niveau de pré-requis attendu pour suivre la formation. Par conséquent, OGIP ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de l'inadéquation des formations qu'elle propose au besoin du client et/ou au niveau de compétence du personnel de ce dernier.

### SATISFACTION CLIENT - RECLAMATIONS

La Directrice d'OGIP QUALITE accueillera toute réclamation :

- Par Mail : [ogip@ogip-qualite.fr](mailto:ogip@ogip-qualite.fr)
- Par téléphone : **03 66 19 05 80**
- Par courrier : à l'attention de **Mme HARRACH OGIP QUALITE – 12 Place Philippe de Girard 59800 LILLE**

Elle s'engage à répondre sous cinq jours ouvrés.

### RESPONSABILITE

Pour permettre à OGIP QUALITE de remplir sa mission, il appartient au client de s'assurer que les informations nécessaires lui ont été transmises et dans les temps. A défaut il ne

pourra être tenu rigueur à OGIP d'un quelconque manquement à ses obligations.

En tout état de cause, la responsabilité d'OGIP QUALITE vis à vis du client ne saurait excéder en totalité le montant payé par le client à OGIP au titre des présentes conditions.

### DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le contrat est régi par la loi française. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les litiges relatifs à l'exécution de la prestation. A défaut d'accord amiable, le Tribunal de Commerce de LILLE sera seul compétent. Toute commande vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

### PROTECTION DONNEES PERSONNELLES (RGPD)

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles vous concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, vous consentez à ce que nous collectons et utilisons ces données pour la réalisation du présent contrat. En saisissant votre adresse e-mail, vous êtes susceptible de recevoir des courriels contenant des informations et des offres propositionnelles d'OGIP-QUALITE.

Toutes les données personnelles recueillies sont stockées dans un environnement sécurisé et ne font l'objet d'aucune cession. Elles sont conservées trois ans à compter de leur collecte ou du dernier contact émanant de votre part. Vous pouvez vous désinscrire à tout instant. Il vous suffit pour cela de cliquer sur le lien présent à la fin de nos courriels ou d'adresser un mail à [ogip@ogip-qualite.fr](mailto:ogip@ogip-qualite.fr).

**La Direction d'OGIP-QUALITE**

**OGIP QUALITE**

**12 Place Philippe de Girard**

**59800 LILLE**

Tél 03 66 19 05 80

Mail : [ogip@ogip-qualite.fr](mailto:ogip@ogip-qualite.fr)

V. HARRACH, le 01/10/2021